



Les Echos



LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE // JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2015 // LESECHOS.FR

Retrouvez demain notre nouveau magazine Les Echos Week-End

L'ESSENTIEL

ZONE EURO : LA BAISSÉ DES PRIX FAIT DOUTER DE LA BCE

Le retour de l'inflation en territoire négatif au mois de septembre sème le doute sur l'efficacité de la politique d'assouplissement quantitatif de la BCE. // P. 11

PÉROL VEUT ÊTRE CONFORTÉ À LA TÊTE DE BPCE

Lors du conseil de surveillance du groupe bancaire mutualiste, son patron, François Pérol, a demandé le renouvellement anticipé de son mandat, qui s'achève en mai 2017. // P. 19

AIR FRANCE À L'HEURE DES CHOIX DOULOUREUX

Faute d'un accord avec les pilotes, le conseil d'administration d'Air France-KLM devrait décider ce jeudi de lancer le plan B de réduction de l'offre et des effectifs. // P. 23 ET L'ÉDITORIAL DE DAVID BARROUX P. 13

LE MODÈLE AIRBNB S'INVITE DANS LE NAUTISME

Cet été, la location en ligne de bateaux entre particuliers a connu sa première vraie saison. Les industriels espèrent ainsi relancer leurs ventes. // P. 25

DETTE : ALTICE REÇOIT UN PREMIER AVERTISSEMENT

L'action Altice a été chahutée à la Bourse d'Amsterdam. Un avertissement contre sa boulimie d'acquisitions, alors que le marché du « high yield » est malmené en ce moment. // PP. 27 ET 31

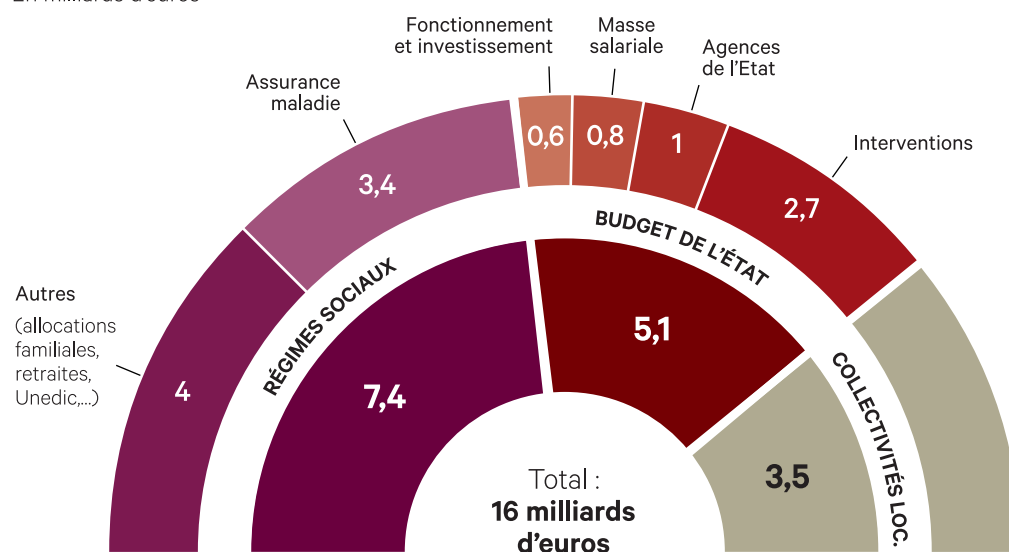


Automobile Pékin tente de relancer le marché // P. 22

La France, mauvaise élève de l'Europe sur le déficit

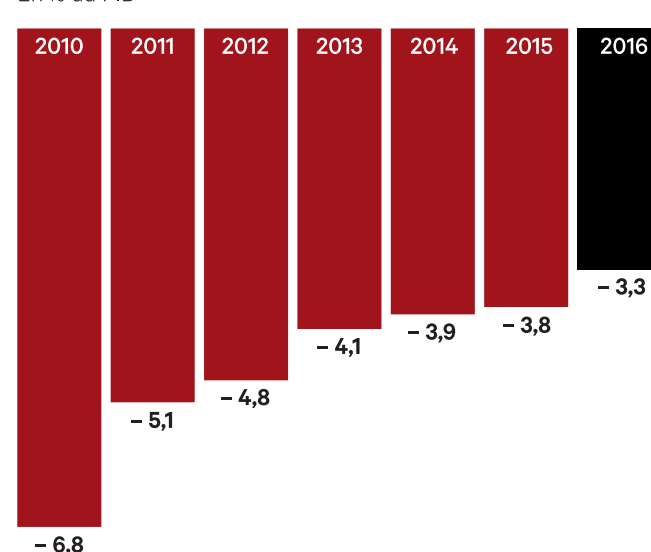
Le plan d'économies pour 2016

En milliards d'euros



Le déficit public

En % du PIB



LES ÉCHOS • SOURCE : PLF 2016

La limite des 3 % toujours dépassée l'année prochaine

FINANCES PUBLIQUES Le projet de loi de finances, présenté mercredi en Conseil des ministres, fixe l'objectif d'une réduction du déficit public de 3,8 % du PIB à 3,3 % en 2016. La France sera ainsi l'un des seuls pays de la zone euro, voire le seul, encore au-dessus de 3 % de déficit. Mais, comme Paris respecte malgré tout la trajectoire de déficit nominal recommandée en février par Bruxelles, la Commission européenne devrait rester souple. // PAGES 2-3

Les effectifs de fonctionnaires repartent à la hausse

FONCTION PUBLIQUE Le budget prévoit 8.304 fonctionnaires d'Etat supplémentaires en 2016. Après trois années de baisse, les effectifs repartent à la hausse, suite aux créations de postes dans la défense et la police pour contrer la menace terroriste. Le gouvernement a, par ailleurs, annoncé qu'il appliquerait l'accord d'amélioration des carrières des fonctionnaires, bien qu'il n'ait été approuvé que par une minorité de syndicats. // PAGES 4-5 ET 10

Les impôts baissent pour les entreprises, pas pour les ménages

FISCALITÉ Le projet de loi de finances confirme le pacte de responsabilité pour les entreprises, à quelques ajustements près. Malgré une baisse de l'impôt sur le revenu de 2,1 milliards d'euros, les prélèvements globaux sur les ménages ne reculent pas, car de nombreuses mesures des années passées montent encore en charge. // PAGES 6-7 ET L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE PAGE 13

La FNAC veut reprendre Darty pour contrer Amazon

DISTRIBUTION L'enseigne de biens culturels a déposé une offre de reprise auprès du conseil d'administration de son concurrent.

Branle-bas de combat sur le marché de l'électronique grand public. Pour résister à la vague de l'e-commerce sur laquelle surfent le géant américain Amazon mais aussi le français Cdiscount, la FNAC propose de racheter Darty par échange d'actions. Le conseil de l'enseigne au contrat de confiance, cotée à Londres, va examiner l'offre avec d'autant plus d'attention que le premier actionnaire, le fonds Knight Vinke, semble l'encourager. L'opération permettrait aux deux réseaux de magasins chéris des consommateurs français de peser face à Apple, Samsung et autres. // PAGES 20-21 ET « CRIBLE » PAGE 38

miner l'offre avec d'autant plus d'attention que le premier actionnaire, le fonds Knight Vinke, semble l'encourager. L'opération permettrait aux deux réseaux de magasins chéris des consommateurs français de peser face à Apple, Samsung et autres. // PAGES 20-21 ET « CRIBLE » PAGE 38

Arnaud Montebourg se lance dans les éoliennes

L'ancien ministre annonce ce jeudi son entrée au capital de New Wind.

START-UP L'ancien ministre du Redressement productif annonce ce jeudi son entrée au capital de New Wind, une start-up conceptrice d'éoliennes domestiques, dont deux prototypes seront exposés à la conférence de Paris sur le climat. Il en devient le président du conseil de surveillance, chargé notamment de trouver des fonds pour développer l'activité. A titre personnel, il y injectera 56.000 euros. Un pari qu'il estime en ligne avec son engagement politique. // L'ENQUÊTE PAGE 17



Emploi : les temps sont durs aussi pour les bac +5

Selon l'Apec, les postes sont plus durs à trouver, moins payés et plus souvent en CDD.

PRÉCARITÉ Même les diplômés les plus prestigieux ne garantissent plus un emploi en France. Selon une étude de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), un an après la fin de leurs études, 38 % des bac +5 ne sont pas en poste. Les CDI sont moins nombreux et les salaires d'embauche à la baisse. // PAGE 10



M 00104 - 1001 - F: 2,20 €

ISSN0153.4831 107^e ANNÉE NUMÉRO 22035 38 PAGES

Antilles-Réunion 3 €. Guyane 3,90 €. Belgique 2,60 €. Espagne 3,30 €. Grande-Bretagne 2,60 €. Grèce 2,90 €. Italie 3,30 €. Luxembourg 2,80 €. Maroc 24 DH. Niger 2.600 CFA Suisse 4,60 FS. Tunisie 3.300 TNM. Zone CFA 2.200 CFA.

FACTUM
FACTUM GLOBAL FINANCE

DEPUIS 20 ANS
CRÉATEUR DE
VOS SOLUTIONS
DE LEASING

**LEASING :
VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER**

ÉVALUEZ NOS 4 EXPERTISES :

- LEASING INFORMATIQUE
- LEASING D'ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ
- LEASING D'ACTIFS TECHNOLOGIQUES
- LEASING D'ÉQUIPEMENTS ROULANTS INDUSTRIELS

FACTUM GLOBAL FINANCE
PARIS - BRUXELLES - LUXEMBOURG - BÂLE - GENEVE - AIX - BORDEAUX
NANTES - LILLE - LYON - NANCY - ORLEANS - REIMS - STRASBOURG - TOULOUSE
WWW.FACTUM-FINANCE.COM - 0 800 200 222

PME & REGIONS

en
direct

L'Insee se dégroupé à Dijon

BOURGOGNE — Le personnel de l'Insee à Besançon s'est mis en grève pour protester contre le transfert à Dijon du service économique de l'institut. Besançon a obtenu le siège régional dans le cadre de la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté mais les syndicats craignent que le siège ne devienne qu'une coquille vide.



Paris vote les crédits de la ligne 11

ÎLE-DE-FRANCE — Paris va porter à 61 millions d'euros sa participation au prolongement de la ligne 11 du métro parisien entre son terminus actuel de Mairie des Lilas et la station du RER E de Rosny-Bois-Perrier, soit 6 kilomètres et six nouvelles stations. Concrètement, Paris s'engage à contribuer à la modernisation de la ligne et l'améliora-

tion des stations présentes sur son territoire. La participation de Paris à la modernisation des stations sur son territoire « atteindra ainsi 28,5 % du coût total du projet », affirme la mairie. Afin d'engager les études pour adapter les stations existantes et réaliser les premiers travaux, le Conseil de Paris a adopté une première convention de financement de 110 millions d'euros dont 31,36 millions d'euros à sa charge.

Contrefaçon : la chaîne de parfums Equivalenza mise en examen

- Le distributeur est soupçonné de faire le lien entre ses parfums et des produits de marque.
- Il vend des parfums identifiés par des numéros dans des bouteilles neutres.

DISTRIBUTION

Le sujet est complexe. A la suite de la plainte déposée par la Fédération des entreprises de la beauté en 2014, la chaîne de cosmétiques et de parfums Equivalenza a été mise en examen pour contrefaçon à Paris. Le distributeur espagnol vend dans ses 26 boutiques en France des parfums et arômes, 105 pour les femmes, 45 pour les hommes, identifiés par des chiffres et selon plusieurs familles olfactives (oriental fruité, épice...). Le produit est commercia-

lisé dans des bouteilles neutres et vendu à bas prix entre 11 et 25 euros selon la taille de la bouteille.

A priori pas de quoi concurrencer les parfums de grand luxe. L'enquête porte sur les méthodes de vente dans les boutiques. Après un an d'enquête et de nombreuses perquisitions dans les magasins, la justice veut savoir s'il s'agit d'imitations de parfums connus et surtout si les vendeurs proposent des « équivalents » aux clients. La chaîne est soupçonnée d'avoir réalisé des tableaux permettant d'associer un numéro de ses parfums avec

des produits de marque et d'avoir formé ses vendeurs à les utiliser. Ce que la chaîne dément.

Un enjeu de taille

Son discours marketing est basé sur l'idée de démocratiser le parfum, de le rendre accessible à toutes les bourses en supprimant le marketing et les campagnes de publicité. Le client peut même revenir avec sa bouteille vide et le faire remplir afin d'obtenir un prix moins élevé.

Pour les groupes de luxe soucieux de leur image, l'enjeu est de taille. Equivalenza affirme être présent

dans 35 pays. Elle vient d'ouvrir des sites à Luanda, en Angola, et son site indique une présence prochaine en Asie-Pacifique. En France, la contrefaçon est passible d'une condamnation au pénal. Une simple mention orale est condamnée par la loi. Mais les formules elles-mêmes ne sont pas protégées, explique la fédération professionnelle, qui poursuit la chaîne sur l'utilisation des tableaux de concordance. En Espagne, la marque Puig a également porté plainte pour concurrence déloyale et obtenu en justice une compensation de 100.000 euros. — J. CH.

Les chiffres clefs

6

MILLIARDS D'EUROS
Le coût de la contrefaçon selon l'Unifab.

422

TONNES
De tabac de contrebande saisies en 2014 par les Douanes françaises.

Elus et entreprises de la Côte d'Azur se mobilisent contre la contrefaçon

Une charte a été signée dans la région, où 21.000 articles ont été saisis en huit mois.

Christiane Navas
— Correspondante à Nice

L'été indien, qui joue les prolongations sur les rivages de la Méditerranée, profite aux plagistes mais aussi aux vendeurs à la sauvette qui proposent sur les plages lunettes de soleil, sacs et autres accessoires de mode. Des produits de contrefaçon qui sont dans le collimateur d'Unifab, association qui rassemble quelque 200 entreprises françaises mobilisées dans la protection du droit de la propriété intellectuelle. Elles ont trouvé des alliés auprès de certaines villes balnéaires et touristiques, 17 à ce jour sur le littoral méditerranéen et atlantique, qui ont signé une charte pour s'engager dans la lutte contre la vente de contrefaçons.

Cannes, sous la houlette de son ancien maire Bernard Brochand, fut la première, dès 2005, à montrer l'exemple, aujourd'hui suivie par les quatre autres villes de la communauté d'agglomération. Mais c'est toute la Côte d'Azur qui est une destination de prédilection pour les contrefacteurs. « Sur les huit premiers mois de l'année, nos services ont saisi 21.000 articles, des chaussures, des vêtements, des accessoires de mode, des parfums, des médicaments... », détaille Michel Blanquart, directeur des services douaniers de Nice. Mais on assiste aujourd'hui à une « pulvérisation » de la contrefaçon, précise-t-il : « Il n'y a plus de grosses saisies. La tendance est à la multiplication des petits envois par le biais de commandes sur Internet, ce qui rend plus difficile la traçabilité de la contrefaçon. »

Vintimille, à la frontière italienne avec Menton, reste un point noir. Les acheteurs s'y rendent en nombre dans l'espoir de faire des affaires, surtout le vendredi, jour de marché. Et, avec l'afflux de migrants irréguliers, bloqués dans la petite station ligure par les contrôles policiers français, les réseaux organisés trouvent un



L'Unifab prévoit le lancement en décembre d'une campagne commune avec ses homologues italienne et espagnole pour promouvoir un nouveau label « Authenticité ». Photo DR

réservoir de vendeurs prêts à tout. « Les tensions sont telles à la frontière avec les migrants que la lutte contre la vente de contrefaçons n'est plus qu'une priorité parmi d'autres », reconnaît Claudio Bergonzi, secrétaire général d'Indicam, association jumelle d'Unifab en Italie.

Réseau de villes européennes
Pourtant le coût de la contrefaçon pèse lourd, il représente un manque à gagner pour les entreprises concernées évalué entre 200 et 300 milliards d'euros par an dans le monde, 6 milliards d'euros et la perte de quelque 38.000 emplois

pour la France (sources KPMG). Pour la première fois, Unifab et ses associations sœurs en Italie et en Espagne, Indicam et Andema, ont décidé d'agir ensemble et de promouvoir un nouveau label « Authenticité ». Il sera décerné à un réseau de villes en Europe prêtes à s'investir dans la protection de la propriété intellectuelle. Le lancement officiel se fera à Rome en décembre, première ville à s'engager. Un engagement qui devrait se concrétiser par des efforts de formation des forces de police et la sensibilisation du grand public pour freiner les achats de contrefaçon. ■

Un large spectre

La possibilité de vendre sur Internet a contribué à diversifier les possibilités de fraude.

L'Observatoire des atteintes au droit de propriété a chiffré à 500 millions d'euros les pertes de recette du fait de la présence d'articles de sport de contrefaçon sur le marché de l'UE. La famille des produits contrefaits ne cesse de s'élargir.

● ROYALTIES POUR LES ROSES

Il faut par exemple près de dix ans pour donner naissance à une nouvelle variété de roses. Mais quelques manipulations suffisent pour les reproduire. Pour les obtenteurs de végétaux, la traque est vitale. « Les ventes perdues représentent un manque à gagner qui équivaut au tiers du chiffre d'affaires », précise Matthias Meilland, directeur du marketing de Meilland International. Une dizaine de nouvelles roses sont mises sur le marché chaque année. Elles sont protégées par le droit d'obtenteur, un droit de propriété intellectuelle délivré par l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales. L'autorisation de l'obtenteur et l'octroi d'une licence d'exploitation avec paiement de royalties sont exigés pour reproduire ou multiplier la variété à des fins commerciales. Les fraudeurs passent outre et écoulent de grandes quantités de fleurs sans acquiescer de royalties, d'où un manque à gagner qui pèse, entre autres, sur le budget recherche et développement. Parfois même ils commercialisent des contrefaçons variétales qui n'ont pas la qualité du produit original, mais en usurpent la marque, portant atteinte à l'image de l'entreprise. Présent dans une soixantaine de pays, la PME varoise s'appuie sur un réseau de professionnels, à la fois commerciaux et techniciens, capables de repérer les fraudes.

● MÉDICAMENTS SUR INTERNET

En février 2014, 2,4 millions de faux médicaments ont été découverts par les douaniers sur le port du Havre. Les sachets étaient dissimulés dans un chargement en provenance de Chine. Selon l'OMS, un médicament sur deux vendus sur

Internet est un faux. Et les petites pilules bleues ou roses pour doper les performances sexuelles ou les pressés traitements pour maigrir ne sont pas les seuls prisés. Aujourd'hui, constatent les représentants d'Unifab, d'Indicam et d'Andema, ce sont les antibiotiques qui tiennent le haut du pavé avec les risques que cela comporte pour la santé de leurs consommateurs. « Le crime organisé a compris qu'il avait là un retour sur investissement spectaculaire », rapporte Bernard Brochand reprenant des données avancées par l'Institut de recherche anti contrefaçon des médicaments (Iracm), créé en 2010. Alors que 1.000 dollars investis dans le trafic de drogue rapportent 20.000 dollars, le gain dans la contrefaçon de médicaments peut atteindre de 200.000 à 500.000 dollars estime l'institut. L'Iracm dénonce aussi les opportunistes en col blanc qui ont trouvé une façon simple de se faire beaucoup d'argent en prenant peu de risques : importer des médicaments contrefaits provenant d'Inde ou de Chine par la Poste et les revendre sur la Toile à des prix attractifs.

● BUREAU DES PLAINTES POUR LES PARFUMS

Spécialisé dans les parfums pour enfants, Frédéric Beaulieu, PDG de Millennium Fragrances, a été confronté à la fraude plus d'une fois. Packaging quasi identique, nom de marque à consonance proche, parfois numéro de lot scanné... mais, dans le flacon, un produit qui n'a rien à voir avec l'original. « Le dépôt de marque dans les pays que l'on cible complique la tâche des contrefacteurs mais ne suffit pas à nous protéger », explique-t-il. « S'il y a un problème touchant la santé des enfants avec un produit contrefait portant un numéro de série usurpé, c'est à moi qu'il reviendra de faire la preuve de ma bonne foi. » Engagé dans une croisade anticontrafaçon dans son secteur, Frédéric Beaulieu ajoute qu'elles ont obtenu lors des grands Salons à l'international, notamment en Chine, l'ouverture d'un bureau des plaintes où un juriste pourra vérifier à la demande d'un exposant si certains produits proposés sont des contrefaçons et, le cas échéant, obtenir la fermeture du stand incriminé. — Ch. N.

Le Salon Première Vision protège les créateurs

Rendez-vous mondial de la confection, ce Salon a mis au point des procédures de protection de la création appelées à faire école.

Dominique Malécot
dmalécot@lesechos.fr

Appareils photo, téléphones mobiles, carnets de croquis et ciseaux sont strictement interdits au Salon Première Vision. Et des patrouilles font respecter la consigne. Deux fois par an, ce Salon est le rendez-vous mondial des professionnels de la mode. Ils viennent y exposer, strictement entre eux, fils, textiles, matières, modèles, accessoires des prochaines saisons, mais aussi leurs usines de confection.

Les 2.000 stands sont fermés ou disposent d'espaces discrets pour parler. « Nous sommes le Salon amont de la confection, résume Philippe Pasquet, président du directoire de Première Vision, 87 % des exposants et 75 % des 62.000 visiteurs que nous accueillons deux fois par an sont étrangers. » Avec 15.000 employés sur les stands, ce sont même 77.000 professionnels, dont trois quarts d'internationaux, qui se donnent rendez-vous à Paris. Parmi eux, le patron du Salon, qui appartient aujourd'hui à GL Events, recense 2.000 Chinois, 1.500 Américains, 1.200 Japonais.

L'Etat veut encourager les autres Salons à adopter une stratégie similaire.

Un carrefour mondial essentiel à l'activité de la filière textile qui, rien qu'en Ile-de-France, représente 125.000 emplois et 26 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Mais son succès, outre la renommée de Paris dans le secteur, repose sur la confiance qu'inspire le Salon. Les professionnels y ont moins de risques qu'ailleurs d'être pillés.

Traquer la copie

Le salon a mis en place une « cellule copyright » en s'appuyant sur les travaux de l'avocate spécialisée Corinne Champagner Katz. Elle permet d'intervenir immédiatement en cas de problème. « La rapidité est essentielle », rappelle cette experte. L'organisation a impressionné la cellule intelligence économique de la préfecture d'Ile-de-France. En février dernier, elle a chargé Corinne Champagner Katz d'élaborer une « feuille de route » qui permette d'appliquer une stratégie similaire dans les autres Salons. Elle rend sa copie mardi prochain 6 octobre.

Le champ d'application dépasse largement les Salons. « Nous ne sommes pas exposants à Première Vision », expliquait en février dernier aux « Echos » Yves Bensimon, cofondateur, avec son frère Serge, de la marque de chaussures qui porte leur nom. « Mais nous avons régulièrement des problèmes de contrefaçon et tout ce qui nous permet de défendre notre métier de créateur est utile. » Avis partagé par Romain Lescroart, président de Sophie Hallette : « Une photo suffit à copier une dentelle, aussi sophistiquée soit-elle, ça va très vite. » ■